LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2025

L'ORDRE DU JOUR EST

Acquisition de trois parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Le Breuil » et « Les Bruyères » - propriété BROUILLAUD

N° 18.10

DÉLIBÉRATION

Acquisition de trois parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Le Breuil » et « Les Bruyères » - propriété BROUILLAUD

1 DOCUMENT - *Publié le 4 Décembre 2025*

Délibération du 21 novembre 2025

18_10.pdf
(.pdf, 229,1 Ko)

TÉLÉCHARGER